

Présentation de la formation

THÈME	Panorama de l'actualité sociale 2023
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Webinaire
DATES	Le 03 juillet 2023
DURÉE	3h00 de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : • Immobilier (carte T) : 0h00 • IAS/DDA : 3h00 • IOBSP : 0 h • Notaires : 3h00 • Avocats : 3h00 • Experts-comptables : 3h00
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : • Le 03 juillet 2023 de 09H00 à 12H00
TARIF	300 € HT soit 360 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : • Monsieur Pierre Yves LAGARDE • Monsieur Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • Mesurer l'impact du plafond annuel de Sécurité sociale 2023 sur les retraites légales • Maîtriser les nouveaux arbitrages entre rémunération et dividendes en 2023 : • Maîtriser les règles applicables aux rémunération des fonctions techniques d'un associé ordinal (avocat, notaire, expert-comptable, ...) • Maîtriser les difficultés déclaratives afférentes au volet social de la 2042
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	I/ L'impact du plafond annuel de Sécurité sociale 2023 sur les retraites légales : • Calcul de l'acquisition de retraite légale en 2023 pour un non-salarié SSI. • Calcul de l'acquisition de retraite légale en 2023 pour les professions libérales. • Calcul de l'acquisition de retraite légale en 2023 pour un président de SAS. • Faut-il resté affilié à la CIPAV, lorsque le transfert vers le régime de la SSI est possible avant le 31 décembre 2023 ? II/ Les nouveaux arbitrages entre rémunération et dividendes en 2023 :

	• A partir de quel niveau de salaire un président de SAS doit-il commencer à préférer les dividendes ? • À partir de quel niveau de rémunération un gérant majoritaire de SARL doit-il commencer à préférer les dividendes ? III/ Dividendes assujettis à charges sociales : • État de la jurisprudence sur l'abattement de 40% sur l'assiette des charges sociales. • Faut-il assujettir à charges sociales les dividendes versés par la filiale à la holding (sans versement à terme à l'associé). • Dans quels cas faut-il assujettir à charges sociales les dividendes versés par une SAS opérationnelle. • Dans quels cas faut-il assujettir à charges sociales les dividendes versés par une SAS holding. IV/ La rémunération des fonctions techniques d'un associé ordinal (avocat, notaire, expert-comptable, ...) : • Les enseignements et les zones d'ombre des BOI du 15 décembre 2022, puis du 5 janvier 2023. • Les risques inhérents au revirement de la doctrine URSSAF en 2022. • Revue des stratégies complètement sécurisées. • Revue des stratégies devenues à risques. V/Les difficultés déclaratives afférentes au volet social de la 2042 : • La prévoyance Madelin. • Le dividende soumis à cotisations sociales. • La rémunération des fonctions techniques des associés ordinaux.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	En Présentiel : • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. En webinaire • Le formateur disposera d'un logiciel de webinaire (ZOOM, Webex ou GoToWebinar) pour projeter le support pédagogique. Le logiciel permet aux stagiaires d'intervenir par Chat directement ou de lever la main pour poser leurs questions avec leur micro. Le logiciel permet également au formateur de partager son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). • Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail. • Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple).

	Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	En présentiel : - Émargement des apprenants matin et après-midi - Réalisation d'un test final de validation Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final En webinaire : - Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant - Réalisation d'un test final de validation Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final Deux possibilités : - En ligne sur le site www.fac-associes.com - Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : - En ligne sur le site www.fac-associes.com - Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa Laurand Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Panorama de l'actualité sociale
Date(s) et horaires	Le 03 juillet 2023 de 09H00 à 12H00

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	300 €
Montant TTC	360 €
Mode de règlement	☐ par chèque ☐ par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl		c/Guichet		n/Compte		C/Rib	
18715		00200		08002701171		77	
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne et du Limousin						CEPAFRPP871	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177	

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- ☐ *Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- ☐ *Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- ☐ *Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- ☐ *Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...) ;*
- ☐ *Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- ☐ *Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- ☐ *Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- ☐ *Salarié*
- ☐ *Responsable hiérarchique*
- ☐ *L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- ☐ *Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- ☐ *Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- ☐ *Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- ☐ *J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- ☐ *Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- ☐ *Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- ☐ *Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- ☐ *Autre : à renseigner*
